[Prénom][NOM]
[Adresse]
[Code Postal][Ville]
Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal][VILLE]
Paris, le 07/11/2026

Objet : contestation du rapport d'expertise et demande de contre-expertise

Madame, Monsieur,

Titulaire du contrat d'assurance habitation n° [numéro de contrat], j'ai déclaré le [date du sinistre] un sinistre enregistré sous la référence [référence du dossier]. Votre expert s'est rendu sur les lieux et a établi son rapport, dont j'ai reçu copie le [date de réception du rapport]. Après une lecture attentive de ce document, je vous informe que je ne peux en accepter les conclusions en l'état.

Plusieurs éléments ne reflètent pas la réalité des dommages que j'ai subis. Je conteste en particulier les points suivants : [détaillez chaque erreur : poste de réparation oublié, cause du sinistre mal appréciée, surface ou montant sous-évalués, biens endommagés non comptabilisés]. Le montant proposé au titre de l'indemnisation ne couvre pas les frais réels de remise en état, tels qu'ils ressortent des devis que j'ai fait établir.

Pour étayer ces observations, je joins à ce courrier les justificatifs suivants : [photographies datées, factures d'achat des biens, devis de réparation, attestations]. Ces pièces démontrent que l'évaluation retenue est inférieure au préjudice effectivement constaté.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir organiser une contre-expertise. Je désigne à cette fin [Nom de mon expert] pour me représenter et procéder à un nouvel examen contradictoire du sinistre. Je vous rappelle que mon contrat prévoit une garantie honoraires d'expert, dont je sollicite la mise en œuvre pour la prise en charge de ses frais.

Tant que ce désaccord n'est pas résolu, je ne considère pas l'indemnisation proposée comme acceptée et vous en informe expressément. Je vous remercie de me confirmer par écrit la prise en compte de ma demande ainsi que la date à laquelle cette nouvelle expertise pourra se tenir.

À défaut d'accord entre les deux experts, je solliciterai la désignation d'un troisième expert choisi d'un commun accord. Si aucune solution amiable n'aboutit, je me réserve le droit de saisir le médiateur de l'assurance, puis les juridictions compétentes.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Prénom][NOM]

Signature